



AVENANT AU CONTRAT DE PERFORMANCE → RIEN A GAGNER POUR LES PERSONNELS !

▪ **Le contrat de performance :**

Négocié entre la BnF, le Ministère de la culture et celui du Budget et de la fonction publique, il fixe depuis 2009 les grandes orientations stratégiques de l'établissement déclinées en 6 objectifs stratégiques et 21 actions prioritaires.

Son élaboration est basée non seulement sur la manière dont la BnF accomplit ses missions mais aussi sur les différents audits et évaluations réalisés au cours de ces dernières années qui sont nombreux : rapport de l'Inspection générale de l'administration des affaires culturelles, celui de l'Inspection générale des finances...

Les objectifs sont mesurés par des indicateurs fixés par l'établissement pour lesquels il doit rendre compte tous les ans au Ministère de la culture.

Sur les 82 opérateurs du Ministère de la culture, très peu ont signé un tel document car celui-ci n'engage réellement que l'établissement signataire. En effet, le ministère n'a pris aucun engagement pour assurer les moyens financiers et humains alloués en contrepartie de la performance exigée de la BnF, ce que dénonce la CGT dans toutes les instances.

→ **L'avenant pour la période 2011-2013 présenté aux organisations syndicales lors du CTP du 17 juin 2011 entérine et intensifie la politique d'austérité et de recherche de financements privés.**

▪ **L'effort demandé à la BnF et à ses personnels est considérable :**

➤ **La subvention du Ministère est en baisse constante** (3 millions sur 3 ans) et les pertes des placements financiers n'arrangent pas les comptes ! (-730 000 euros en 2010, -520 000 prévus pour 2011)

➤ **Les suppressions d'emplois au titre de la RGPP s'élèvent à 101 temps pleins pour 2011-2013.** Faute d'effectifs suffisants, dans tous les services, l'organisation du travail devient de plus en plus tendue, contrainte et stressante, source de dégradation des conditions de travail

➤ **Des coupes budgétaires sont recherchées dans tous les domaines** : moins 350 000 euros sur les marchés de gardiennage, moins 250 000 sur la gestion administrative ; pour les collections, les acquisitions courantes voient leur budget s'amoindrir, -8,4% en 2011, -4,4% en 2012 et -5,2% en 2013 ! Même constat alarmant pour la reliure mécanisée, pourtant essentielle à une politique de conservation digne de ce nom, de 40 000 unités réalisées, on passerait à 35 000 inscrites au budget 2011.

➤ **La vente du patrimoine immobilier est programmée** afin de financer le projet Richelieu : la cession du 61 rue de Richelieu et le produit de l'échange du 6-8 rue Colbert avec la Mairie de Paris doivent permettre de dégager des fonds propres pour une partie des travaux du quadrilatère Richelieu. Le SPSI, Schéma pluriannuel de stratégie immobilière, devra définir le devenir de chaque site d'ici 2020 avec d'autres dessaisissements possibles.

▪ **La recherche de ressources financières : priorité du Contrat de performance.**

Dans la plupart des 6 objectifs du contrat de performance, il est demandé de rechercher des financements privés sous forme de partenariat et/ou de mécénat pour la réalisation de ces objectifs. Ainsi :

- **Objectif 1** : être une bibliothèque numérique de référence. Il s'agit pour l'établissement d'encourager la « **recherche de partenariats et de sources de financement privés dans le cadre des investissements d'avenir de l'Emprunt national pour le développement de la société numérique** ».
- **Objectif 2** : enrichir, signaler et préserver les collections nationales. Toujours dans le cadre de l'Emprunt national, faire appel à un partenaire privé pour adapter le système d'information bibliographique au web sémantique.
- **Objectif 4** : accroître, diversifier et satisfaire nos publics. **Instruire les projets d'exploitation commerciale de la réserve foncière du site de Tolbiac et d'implantation de commerces sur l'esplanade.**
- **Objectif 6** : se préparer aux mutations de l'établissement. C'est-à-dire « **développer des ressources propres** permettant une valorisation économique des collections. Le recours au mécénat doit permettre de soutenir toutes les activités de la BnF ». Le catalogue des activités à potentiel de développement économique est ambitieux : **locations d'espaces, activités de reproduction, produits dérivés, valorisation des actifs numériques et prestations informatiques, publicité sur le site internet, etc...**

→ Cette dérive commerciale, ces projets de privatisations d'espaces, de ventes forcées s'accompagnent de la poursuite de réduction du niveau des emplois « tout en optimisant les modes d'organisation afin de disposer, par redéploiement des moyens nécessaires à la conduite de ses missions nouvelles ».

→ Comprendre pour les personnels : augmenter encore la productivité, au détriment de conditions de travail détériorées.

→ Par contre et ce malgré les efforts demandés à chaque agent, aucune compensation financière n'est envisagée. Au contraire apparaît un objectif nouveau : « la maîtrise de la masse salariale ».

Après l'annonce du gel du point d'indice, l'augmentation du taux de cotisation pour les pensions de retraite, les fonctionnaires sont durement pénalisés. Les agents contractuels devront eux aussi renoncer à l'avancement actuel jugé trop favorable.

→ C'est bien l'ensemble des agents de l'établissement qui seront touchés par cette politique d'austérité.

▪ **La CGT dénonce ce contrat de performance et ses objectifs. La recherche systématique de financements privés pour pallier le désengagement de l'Etat dans ses missions de service public est inacceptable.**

▪ **La CGT se bat :**

- Pour un budget à la hauteur des besoins réels de l'établissement
- Pour l'arrêt des suppressions de postes et la création d'emplois nécessaires aux nouvelles missions
- Pour de meilleures conditions de travail
- Pour la sauvegarde des missions fondamentales de la BnF
- Pour que BnF reste un service public affranchi des pressions économiques et financières que ce soit dans ses choix scientifiques ou techniques